

20 ANS DE LIEUX D'ACCUEIL PARENTS DANS LES ECOLES DE LYON : HISTOIRE(S) ET PERSPECTIVES - PROPOS INTRODUCTIF

Frédéric Jésus*

Je vais parler ici, notamment à propos de la coéducation, de ce qui m'est donné à écouter ici ou là

Quand j'exerce en tant que pédopsychiatre de service public, c'est le plus souvent dans le cadre d'entretiens confidentiels ou personnalisés que je suis amené à écouter *individuellement* des enfants et des jeunes, ainsi que leurs parents et les autres acteurs de leur éducation ou de leur santé. Je suis tenu de procéder de la sorte quand les uns et les autres, enfants et adultes, familles et professionnels, sont exposés à différents problèmes que je tente, de la sorte, de comprendre et de résoudre avec eux. Mais, pour mieux saisir le contexte de survenue de ces problèmes, je suis souvent amené à élargir le cercle de mes interlocuteurs, à passer de l'individu au groupe et du groupe au collectif. Et à observer au passage que ce qui est désigné depuis une quinzaine d'années sous le terme de « parentalité » ne recouvre qu'une partie, intime et subjective, de l'ensemble des conditions dans lesquelles les parents exercent, objectivement, leurs fonctions et leurs rôles.

Quand j'exerce en tant que chargé de mission ou que consultant auprès de collectivités locales ou d'institutions diverses, ou encore en tant que gestionnaire du centre social associatif de mon quartier, c'est *collectivement* que j'écoute les enfants, les jeunes et les adultes. On évoque alors d'autres types de problèmes, ou parfois les mêmes, que ceux qui caractérisent une consultation médicale. Aussi recherche-t-on en général d'autres types de solutions, collectives elles aussi. C'est pourquoi j'écoute également les élus et les décideurs administratifs au titre de leurs responsabilités publiques en matière d'éducation, de santé, de politiques familiales, d'action sociale, d'habitat, de développement urbain, etc.

C'est à la lumière de ces deux cadres d'expériences que je vais tenter de contribuer aux travaux de la soirée débat qui nous réunit à l'occasion du vingtième anniversaire des Lieux d'Accueil Parents (LAP) lyonnais.

Mais je ne promets pas de parvenir à réduire totalement au silence une troisième voix : celle du fils, du père, du grand-père et de l'ex-« parent d'élèves », comme on dit, que je suis aussi. Comment oublier en effet – et pourquoi le faudrait-il ? – que tout professionnel *a* des parents et que, le plus souvent, il *est* lui-même parent ? Ou que, de même, nombre de parents exercent eux aussi une profession ? Et que tous, sans exception, en déduisent des savoirs, des expériences et des compétences propres, notamment en matière d'éducation ?

C'est pourquoi, reliant ces trois fils de l'écoute et de la parole, j'ai plaisir à faire entendre ici la définition – selon moi la meilleure – que le « Larousse du XX^{ème} siècle », dans son édition de 1929, donne du mot « coéducation » : c'est « *l'éducation donnée ou reçue en commun* ». Que le féminin de « commun » soit « commune » n'est pas indifférent pour ce qui nous rassemble ici ce soir.

* Pédopsychiatre de service public, ex-chargé de mission "enfance-familles" à la Ville de Paris, consultant. Vice-président de la section française de Défense des Enfants International (DEI-France). Auteur de *Coéduquer – Pour un développement social durable* (Dunod, 2004).

Les LAP ont été judicieusement placés au carrefour de trois types d'ambitions

Historiquement, en France, le projet politique de la République est porté dans la durée par la puissance de son ambition pour l'école publique - et pour commencer pour l'école primaire - à travers les missions qu'elle lui confie de contribuer, par l'instruction de *tous* les enfants, à leur éducation et à leur émancipation. Nul enfant, nul parent, nul professionnel en contact avec eux ne devrait se voir interdire l'accès et la participation à cette œuvre collective.

Malgré ce que l'on disait d'elles au 19^{ème} siècle et ce que l'on entend de nouveau au seuil du 21^{ème}, les familles elles aussi et, pour commencer, les plus modestes d'entre elles, manifestent très majoritairement une formidable ambition pour la scolarité de *chacun* de leurs enfants. Dans la France rurale et en voie d'urbanisation du 19^{ème} siècle, elles ont été moins réticentes que l'on croit à adhérer au projet de l'école publique, laïque et obligatoire ; l'instauration, en 1882, de la gratuité de l'enseignement primaire a levé les dernières réticences. Auparavant, en effet, chacune d'entre elles contribuait directement à la rémunération des instituteurs et des institutrices. Aujourd'hui, malgré les impacts des crises durables de l'économie et de l'emploi, on peine parfois à mesurer à quel point les parents aspirent sinon à la *réussite* scolaire absolue de leurs enfants, du moins à une ligne de *progrès* qui commencerait dès l'école pour atteindre et garantir, à l'âge adulte, l'amélioration de leurs conditions et de leur cadre de vie.

Or, dès l'enfance et jusqu'à la vieillesse, le cadre de vie des familles est largement déterminé par un troisième type d'ambition : celle que portent et concrétisent les politiques locales, et en premier lieu municipales. S'agissant des écoles primaires, mais aussi de l'accueil de la petite enfance, des temps libres, des loisirs et de nombreux autres aspects de la vie familiale, bref en matière d'éducation au sens large, les communes ont été et sont d'importants passeurs, et tendent de larges et solides passerelles, entre l'ambition républicaine et l'ambition de chacune mais, plus encore, de l'ensemble des familles. Ce n'est pas par hasard qu'on leur a donné ce beau nom de « communes ».

Juste après les familles, que l'on pourrait considérer à plus d'un égard comme les plus petites des collectivités locales, les communes - ou les communautés de communes – constituent les premières instances collectives de proximité. A travers leurs fonctions d'aménagement, d'humanisation et d'harmonisation des territoires de vie, elles sont le mieux à même de penser et de mettre le village, le quartier, la ville à la hauteur des enfants et à l'échelle des parents. Elles peuvent et doivent le faire au plan matériel, certes, mais aussi aux plans institutionnel, politique et symbolique. Il leur revient ainsi de favoriser activement la prise en considération, l'articulation et la mise en cohérence de l'ensemble des temps et des espaces éducatifs, qu'ils soient familiaux, péri ou extrafamiliaux, qu'ils soient scolaires, péri ou extrascolaires, qu'ils soient dédiés aux loisirs ou aux apprentissages.

C'est pourquoi, dans le domaine scolaire, les élus locaux ne sauraient cantonner leur mandat à la seule question des... locaux. Les obligations légales qu'ils ont de les construire, de les aménager, de les équiper et de les entretenir au mieux peuvent s'enrichir d'une ambition, complémentaire à celle des professionnels et à celle des familles, d'y voir vivre et s'y inventer, dans l'intérêt supérieur des enfants, de nouvelles formes d'accueil, d'échanges et de coopération. Et, si possible, de coéducation.

La création, il y a 20 ans, puis le développement et la réalité actuelle de 29 « Lieux Accueil Parents » concernant 59 écoles primaires lyonnaises répondent manifestement à une telle volonté. Insuffler de la sorte la présence d'un projet communal dans les locaux mais aussi dans les projets de chacune de ces 29 communautés éducatives et scolaires vise en outre à relever, pour tenter de les dépasser, un certain nombre de défis devenus parfois, aujourd'hui, préoccupants.

Les LAP peuvent-ils conférer une nouvelle dimension coéducative aux projets d'école ?

La présence physique de parents, au quotidien, dans l'enceinte de l'école communale de leurs enfants est moins fréquente quand ceux-ci passent des classes pré-élémentaires (injustement qualifiées de « maternelles ») aux classes élémentaires. Elle est réduite depuis bientôt 20 ans par le déploiement d'un plan « Vigipirate » jamais vraiment aboli. Elle est habituellement réservée à des circonstances bien codifiées : réunions d'information de début d'année, entretiens individuels avec ou sans rendez-vous, élections des représentants de parents d'élèves et réunions organisées par ceux-ci, conseils d'école, fêtes et kermesses de fin d'année. Il faut enfin mentionner, avant d'y revenir, que pour de multiples et complexes raisons, elle est diversement appréciée par les enfants eux-mêmes.

Cette présence physique doit à l'évidence répondre à des objectifs explicites pour être perçue comme utile et positive par l'ensemble des membres de la communauté scolaire. Aussi lorsque, comme dans le cas des LAP ou encore de certains dispositifs « passerelles », la forme qu'elle prend et le cadre où elle se déroule s'avèrent atypiques, la première condition nécessaire à un véritable accueil des parents repose-t-elle sans doute sur son inscription dans le projet de l'école. Dès lors, les autres conditions en découlent : un (ou des) espace(s) approprié(s), des temps pertinents pour les parents et pour l'institution, et un-e représentant-e des partenaires de celle-ci chargé-e de veiller à l'authenticité, à la qualité et à la vitalité de cet accueil.

Pour faire jaillir la plus-value coéducative d'un dispositif ainsi édifié au point de rencontre des ambitions adultes, on devrait ensuite se poser la question suivante : dans l'idéal - c'est-à-dire du point de vue des enfants et au motif de leur intérêt supérieur, de leur instruction et de leur éducation - , quels sont les finalités et donc les critères de déroulement d'un « bon accueil » des parents ? Sans être exhaustif, je citerai quatre perspectives qu'il me semble aujourd'hui devenu essentiel, voire urgent, de concrétiser à ce sujet.

1) - Apaiser le contexte des apprentissages scolaires. Nombre d'enfants perçoivent douloureusement l'existence d'importants écarts entre les normes culturelles de leurs familles et celles de l'école. S'y greffent des divergences d'appréciations mutuelles entre leurs parents et leurs enseignants, dont ils reçoivent parfois quasi quotidiennement l'expression. Se fier à ses propres jugements et réussir à préserver l'estime qu'il porte spontanément aux uns et aux autres risque alors de n'être possible pour l'enfant qu'au prix d'un pénible conflit de loyauté, intériorisé, consommateur d'une énergie mentale détournée, de la sorte, du plaisir et de la possibilité d'apprendre en paix, en classe et chez lui. Le seul fait d'observer qu'il existe, à l'école, des lieux où des parents peuvent se sentir à l'aise et y échanger avec des enseignants sur des questions d'intérêt général est de nature à rassurer peu à peu les enfants sur le fait qu'il est possible et permis d'effectuer la synthèse de ce que les uns et les autres leur apportent.

2) – Reformuler le sens de la scolarité. Nombre de messages politiques récemment adressés aux familles – parents et enfants – peuvent malencontreusement leur donner à penser que la principale fonction de l'école consiste à transmettre des *comportements* tout autant, sinon plus, que des *connaissances*. La figure de l'enfant devant rester *sage* éclipse alors celle de l'enfant apprenant à devenir *savant*. Plus que jamais, en cours d'orthographe comme en cour de récréation, le registre de la *faute*, à traquer et à sanctionner, tend à supplanter celui de l'*erreur*, à relever, comprendre et corriger avec lui. Dans un tel climat, l'enfant peut redouter que l'alliance ou la concurrence entre parents et enseignants le confrontent à des coalitions d'adultes pour lesquels l'éducation, ou la coéducation, consisterait à le dresser comme un animal sauvage, au lieu qu'il soit invité à siéger avec eux autour d'une table ronde où chacun aurait le souci de l'élever... comme un élève. A l'heure où des « policiers référents » viennent d'être installés par l'Etat dans 53 établissements secondaires, parents et enseignants des écoles primaires seraient bien inspirés d'y occuper ensemble une partie des locaux, et de le faire avec d'autres types de « références ». Ainsi pourraient-ils y concevoir des projets intéressants et associant les enfants de telle façon que leur école se présente à leurs yeux comme un lieu de partage des savoirs émancipateurs, où la coopération des adultes se consacrerait aux progrès de chacun et de tous et à la créativité pédagogique, plutôt que comme l'antichambre du maintien de l'ordre, où le tableau des disciplines ne ferait appel qu'à la palette des punitions.

3) – Valoriser la dimension collective de la vie et des apprentissages scolaires. L'école, en théorie, apprend aux enfants à apprendre et à travailler collectivement. La pédagogie est, pour partie, l'art de les y inciter et d'encourager entre eux des relations de coopération plutôt que de compétition ou de renfermement sur soi. Les enseignants, surtout dans l'enseignement primaire, disposent de quelques outils leur permettant de procéder de même. Le Conseil d'école, et le projet d'école dont il devrait émaner, sont des outils de référence pour faire vivre les valeurs de la communauté éducative et scolaire, en y associant si possible les ressources et les projets des entités périscolaires (restaurant, accueil pré et post-scolaire, centres de loisirs). C'est donc aujourd'hui vers les occasions de regroupement de parents – telles que celles ouvertes à Lyon par les LAP - que doivent tendre des efforts similaires. Qu'ils y abordent des sujets les concernant collectivement en tant que parents, ou au moins en tant que parents d'élèves, ou tous autres sujets déterminant les conditions dans lesquelles ils contribuent à l'éducation de leurs enfants ; ou que, dépassant l'exposé, le constat et l'analyse des problèmes, ils s'inscrivent ensemble dans des dynamiques de projet : peu importe au fond. Le point essentiel est que, sortant ainsi de leurs solitudes éducatives, ils fassent des expériences inédites : celle du tâtonnement dans la recherche partagée de débouchés aux problèmes, celle de la mise à jour et en commun de leurs talents propres, celle de la délibération collective, celle de la formulation et de l'aboutissement de propositions. De l'observation de nombreux groupes de parents constitués hors des écoles – groupes d'échanges, de paroles, d'activités partagées, etc. – il ressort l'intérêt qu'y attachent le plus souvent leurs enfants. Aussi peut-on faire le pari que les dimensions collectives, participatives et délibératives de la présence des parents à l'école sont de nature à conforter le fonctionnement démocratique global auquel celle-ci est inéluctablement conviée, et à infléchir en ce sens l'esprit et l'organisation sinon du travail des enseignants, du moins de celui des enfants.

4) – Promouvoir, entretenir, restaurer la confiance et le respect mutuels entre les acteurs de l'école. Cette perspective, qui fédère les trois précédentes, conditionne la propension de tout véritable accueil à se penser et se vivre lui aussi comme mutuel. Un lieu d'accueil des parents doit être en mesure d'accueillir tout parent qui se présente mais aussi, dès que possible, des enseignants et des enfants. La confiance et le respect mutuels ne se décrètent pas, mais peuvent s'instaurer peu à peu en de telles circonstances de l'accueil. Ils

concernent tous les acteurs de l'instruction et de l'éducation que sont les professionnels, enseignants ou non, les parents et les enfants eux-mêmes. Mais ils bénéficient *in fine* à ces derniers. L'enjeu, en effet, est bien de fournir à leur intention, et avec leurs concours, une partie des plans, des bases, des briques, du ciment mais surtout des valeurs que requièrent des projets d'école comportant une dimension coéducative.

Il ne s'agit pas pour autant, en ouvrant des portes à l'intérieur de l'établissement, de renforcer les murs d'enceinte de celui-ci. Des initiatives comme les LAP ont bien au contraire vocation à s'ouvrir sur leur environnement, et pour commencer à échanger entre elles au sein du territoire municipal. De même, les parents qui se rencontrent dans les LAP, ou dans les centres sociaux, les associations de quartier ou d'éducation populaire, etc. peuvent également accueillir les professionnels de l'éducation à l'extérieur des écoles et les inviter à participer à des échanges, des activités, des projets dont ils auront pris l'initiative. Au total, c'est à s'impliquer dans la dynamique du projet éducatif local et global que parents, enfants et professionnels de l'éducation sont manifestement invités.

FRÉDÉRIC JÉSU

ARTICLE

2010 - 20 ans de Lieux d'Accueil Parent dans les écoles de Lyon, histoire(s) et perspectives - Propos introductif

Licence (CC BY -NC-ND)



Vous êtes autorisé à publier, partager, distribuer gratuitement l'œuvre de l'auteur.

Dans la mesure du possible vous devez donner le nom de l'auteur. Vous n'êtes pas autorisé à vendre, louer, reproduire, adapter, modifier, transformer ou faire tout autre usage.

Courriel de l'auteur : contact@frederic-jesu.net

Site officiel de l'auteur : <https://www.frederic-jesu.net>

© Copyright-France tous droits réservés 2020-2021

Paris, 2020

ISBN 979-10-394-0449-5